

Souvenirs de la veuve Billon :

**L'armée autrichienne à
Varennes-sous-Dun en mars 1814**

Patrick Martin

Quotidien Le Petit Parisien 8 mars 1914

LE CENTENAIRE DE M^{me} BILLON

Le centenaire de Mme Billon, la vénérable pensionnaire de l'asile de Bon-Secours, à Plaisance, dont nous racontions hier l'histoire, a été célébré d'une façon aussi touchante que simple.

Levée, selon son habitude, des patronninet, « Bonne Maman » revêtit ses plus beaux atours; puis elle descendit au réfectoire qui, pour la circonstance, avait été décoré de trophées de drapeaux tricolores et de guirlandes de papier. Des fleurs ornaient les tables.

A l'issue du petit déjeuner, Mme Billon, suivie de ses camarades et de sa famille, se rendit à la chapelle, où une messe fut célébrée en son honneur. Dans un long et pathétique discours, l'aumônier de l'asile rappela la vie toute de dévouement et de travail de la centenaire.

A midi eut lieu un banquet, qui fut fort gai, et au cours duquel la centenaire fut fêtée comme il convenait.

Dans l'après-midi, nous avons vu Mme Billon. Elle nous exprima, en termes émus, sa joie profonde :

— Comme vous le savez, ajouta-t-elle, il y a exactement cent ans aujourd'hui que je suis née à Varennes-sous-Dun. Ma mère me raconta souvent ce qui se passa ce jour-là.

Les Autrichiens occupaient alors ma commune; pour me soustraire à leurs exactions possibles, ma pauvre mère me cacha au fond d'un panier, dans une cave. Je restai là, quelque temps. N'est-il pas bizarre de penser à cet épisode de ma vie, aujourd'hui que je suis fêtée par tous pour avoir vécu tout un siècle?

L'après-midi, il y eut grande séance de phonographe. Mme Billon n'entendit pas tou-



M^{me} veuve Billon

jours très bien; mais elle applaudit quand même, avec conviction.

Le soir, le dîner fut également des plus animés.

Aujourd'hui, Mme veuve Billon sera fêtée par sa famille. Ce sera le jour de l'intimité.

Bon-Secours, rue des Plantes, Plaisance (Paris 14^{ème})



Quotidien Le Petit Parisien 7 mars 1914

Une centenaire sera fêtée aujourd'hui à Plaisance

En une cérémonie discrète et familiale, on fêtera aujourd'hui, à l'asile du Bon-Secours, 66, rue des Plantes, le centenaire d'une des pensionnaires de cet établissement.

Elle se nomme Mme veuve Billon. Nous l'avons vue récemment. Elle nous reçut, enveloppée dans un grand châle noir, la tête coiffée d'un coquet bonnet orné de rubans, d'où s'échappaient ses mèches blanches.

Confortablement installée dans un vaste fauteuil, au fond de sa chambrette, au troisième étage, elle nous dit, tout d'abord, fort gentiment, le plaisir que lui procurait notre visite :

— Si je suis un peu dure d'oreille, j'ai conservé de bons yeux, et je lis souvent, sans lunettes, le *Petit Parisien*, ajouta-t-elle.

Puis elle nous fit cette confidence :

— Imaginez-vous, monsieur, qu'à cause de moi toutes les pensionnaires âgées de l'asile — les grand'mères — sont en révolution. Elles veulent fêter les cent ans de leur doyenne, de « bonne maman », comme elles m'appellent.

La vie d'une bonne vieille

Et comme nous voulons la questionner :

— Oui, oui, je vous entends bien, dit-elle. Je ne suis pas si sourde que cela !... Ma vie ? Vous voulez connaître ma vie ?... Elle est fort simple, comme vous allez le voir.

Je suis née le 7 mars 1814, à la Varennes-sous-Dun (Saône-et-Loire). Mon père était cordonnier. Ma jeunesse fut occupée aux travaux des champs. Je grandis en plein air et je suis certaine que cette existence saine et active contribua beaucoup à me donner cette verdeur qui étonne encore aujourd'hui. Car, malgré mes cent ans, j'ai toujours bon pied et bon estomac. Je descends mes trois étages trois fois par jour, sans le secours de personne.

Marié à vingt-quatre ans avec un excellent ouvrier, j'ai eu sept enfants, mais, hélas ! j'en perdis un au berceau ; une jolie fillette mourut à neuf ans ; puis, d'une typhoïde, à vingt-cinq ans, je perdis encore un gars bien constitué ; puis un autre fils à soixante-cinq ans. Enfin, mon cher mari disparut à son tour.

Varennes-sous-Dun, 7 mars 1814, acte de naissance de Claudine Lathuillière

Du huit mars - au mil huit cent quatorze heure de Dix du matin
Acte de la naissance de Claudine Lathuillière - du sexe féminin
née à Varennes sous Dun le sept du mois de mars - heure de huit
du matin fille légitime de Louis Lathuillière demeurant à Varennes profession de Laboureur
et de Pierrette Frobert, -
auquel enfant a été donné le prénom de Claudine
1.^{er} témoin, Claude Salandran profession de Laboureur
demeurant à Varennes âgé de vingt ans - ; 2.^{me} témoin, Jean
Gauthier - profession de Laboureur - demeurant à Varennes
âgé de cinquante neuf ans,
Le présent acte dressé sur la requête à nous faite par Louis
Lathuillière, père dudit enfant, -
Lecture faite dudit acte aux parties et témoins ci-présents, la sincérité en a été constatée
par moi Deroit canet adjoint - de la commune de Varennes sous Dun
faisant les fonctions d'officier public, et me suis soussigné avec ledit Gauthier
à non de déclarant, et l'autre témoin, pour en le savoir
De ce Suivre, -
Gauthier Canet adjoint

**Remerciement à Philippe Bichon
pour le mariage Billon x Lathuillière**